

CAP Menuisier installateur

Le titulaire du CAP menuisier installateur occupe des emplois relatifs aux activités d'installation les plus courantes du métier de menuisier. Il intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou en réhabilitation et dans le cadre de la mise en œuvre d'ouvrages de menuiserie (portes, fenêtres, volets, parquets, escaliers, planchers, lambris, habillages divers...) et d'agencement (mobilier, rangement, plafond décoratifs, façades murales) en bois et matériaux dérivés. Les tâches principales exécutées dans le cadre de son activité sont :

- l'assemblage des composants et des accessoires ;
- le réglage des mises à niveau et des aplombs ;
- la mise en place des produits de jointoiement ;
- la fixation des ouvrages et produits ;
- la mise en sécurité de son poste de travail.

Son lieu d'intervention privilégié est le chantier. Il peut, toutefois, être amené à préparer en atelier des éléments d'adaptation ou d'ajustement des ouvrages et/ou produits à poser ; pour cela il doit être apte à la conduite des machines outils conventionnelles de base du secteur de la menuiserie ainsi qu'à l'utilisation des matériels électro-portatifs.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

fabrication bois et matériaux associés, Bac pro Technicien menuisier-agenceur, BP Menuisier, MC Parqueteur

Informations clés :

Durée de la formation : 2 ans

Accessible après : 3ème

Nature du diplôme :
Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation CAP Menuisier installateur vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Menuisier/ère installateur

Vous pouvez poursuivre vos études vers des formations comme Bac pro Technicien constructeur bois, Bac pro Technicien de

Les établissements

- 143 établissements sur toute la France
- 52 établissements en formation initiale
- 48 établissements en formation continue
- 107 établissements en formation apprentissage
- 44 établissements en formation professionnalisation

logo